

ORGANIGRAM A TERMINÉ LA CONCEPTION DU SITE QUI LUI PERMETTRA UNE PRODUCTION ANNUELLE DE 26 000 KG

Moncton (Nouveau-Brunswick), le 30 novembre 2016 – OrganiGram Holdings Inc. (TSX-V: OGI) (OTCQB: OGRMF) (la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a terminé les travaux de conception liés à un ajout proposé pour l'installation de production sur place, située au 35, promenade English, à Moncton, au Nouveau-Brunswick. D'après la conception et les dessins préliminaires, l'espace ajouté sera suffisant pour permettre d'accroître la capacité de production annuelle d'environ 9 000 kg. Ce nouvel ajout, combiné aux agrandissements en cours et annoncés précédemment pour les deux installations, portera le total prévu de la capacité de production annuelle d'OrganiGram à 26 000 kg.

« L'équipe de gestion d'OrganiGram salue l'excellent travail ainsi que le dévouement de l'équipe de construction et de conception. Nous sommes très chanceux d'avoir choisi cet emplacement pour notre entreprise et dont le site est déjà muni d'une infrastructure pour laquelle l'évolutivité est considérable. Ainsi, la construction sera plus rapide, moins coûteuse et nous permettra d'augmenter notre capacité de production beaucoup plus tôt, par rapport à bon nombre de nos pairs », affirme Denis Arsenault, président-directeur général. « Notre objectif, en tant qu'équipe de direction, est de faire des économies d'échelle grâce à un agrandissement rentable de nos installations, d'élaborer notre propre portefeuille de marques et de faire preuve de prudence et de discipline quant à la gestion de l'encaisse. Selon nous, ces engagements ainsi que les résultats financiers correspondants représentent d'importants éléments de différenciation pour OrganiGram », ajoute M. Arsenault.

La Société prévoit que la construction peut être effectuée simultanément avec les plans déjà annoncés et qu'il est possible que les salles de production soient prêtes pour la récolte au début du printemps 2018, moment auquel la Société croit qu'il sera essentiel de disposer d'un approvisionnement suffisant. On prévoit que les coûts liés à ces travaux d'agrandissement seront entièrement financés par la Société grâce à ses liquidités disponibles et à un financement par voie d'acquisition ferme de 35 millions de dollars provenant de la vente de produits, qui a été annoncé récemment, et dont on prévoit la clôture le 7 décembre 2016 (ou près de cette date).

« Cette modification à nos plans d'agrandissement représente un autre pilier stratégique à l'appui d'OrganiGram, en plus des ressources et de la capacité requises pour tirer profit des occasions futures en ce qui a trait au marché du cannabis. D'une orientation stratégique axée sur l'avenir, cet agrandissement permettra à OrganiGram de profiter entièrement de l'évolutivité découlant des ententes conclues avec les *Trailer Park Boys* et *The Green Solution of Colorado*, qui ont récemment été annoncées », indique Ray Gracewood, directeur de la commercialisation. « OrganiGram devrait devenir une société ayant l'une des plus importantes capacités de production dans l'industrie. Voilà les résultats auxquels devrait aboutir notre plan. De plus, nous avons l'intention de mettre à profit cette capacité et d'utiliser nos relations pour développer les marques et les produits qui représentent le marché de la consommation récréative. », rajoute M. Gracewood.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site <https://www.organigram.ca/home-fr-fr/>.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

OrganiGram Holdings Inc.
Larry Rogers
Chef de l'exploitation
506-801-3567

OrganiGram Holdings Inc.
Giselle Doiron
Directrice, Relations avec les investisseurs
506-801-8986

À propos d'OrganiGram Holdings Inc.

OrganiGram Holdings Inc. est une société inscrite à la Bourse de croissance TSX dont la filiale en propriété exclusive, OrganiGram Inc., est un producteur autorisé de marijuana thérapeutique au Canada. OrganiGram s'emploie à produire une marijuana thérapeutique de qualité supérieure adaptée aux besoins spécifiques des patients au Canada. Les installations d'OrganiGram sont situées à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et la Société est assujettie au *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales*.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

Le présent communiqué contient des renseignements de nature prospective qui comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus ou inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent substantiellement des attentes actuelles. Les facteurs importants (notamment les fonds disponibles, les résultats des efforts de financement et le rendement de culture) qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent substantivement des attentes de la Société sont divulgués dans les documents que la Société dépose à l'occasion dans SEDAR (voir www.sedar.com). Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives, lesquelles sont seulement à jour à la date du présent communiqué. Sauf lorsque la loi l'exige, la Société rejette toute intention ou obligation de réviser ou de mettre à jour toute déclaration prospective, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.